

Année académique 2021 - 2022

Domaine Éducation

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél: +32 (0) 71 35 29 34 Fax: +32 (0) 71 35 41 28 Mail: edu-gosselies@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél: +32 (0) 69 67 21 00 Fax: +32 (0) 69 67 21 05 Mail: edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 35 Stages pédagogiques 2					
Code	PEPS2B35PS	Caractère	Obligatoire		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2		
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h		
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	es et des Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)				
Coefficient de pondération		120			
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC			
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français			

2. Présentation

Introduction

Perfectionner la prise en charge d'une classe (gestion du groupe, gestion des ateliers, gestions des axes et des périodes hors activités...)

Elaborer et mettre en oeuvre des activités en tenant compte des orientations et implications d'une pédagogie participative et ce en lien avec les autres UE.

Amener l'étudiant à porter un regard réflexif sur sa pratique et évaluer l'efficacite de son action auprès de chaque enfant.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses

- préjugés, ses émotions
- 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

Compétence 4 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.3 Mettre en guestion ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

Compétence 5 Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthologie de leur enseignement

- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs discipllinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Compétence 6 Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Compétence 7 Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Présenter des écrits professionnels correctement orthographiés et rédigés (structure, syntaxe, lexique et soin)

Utiliser un langage oral correct (syntaxe, lexique, articulation et prononciation) et de moduler sa voix en fonction des circonstances; il (elle) complètera son langage verbal par le non verbal.

Respecter les textes légaux et utiliser avec pertinence les documents de référence.

Respecter les règles de savoir-vivre et d'entretenir des contacts de qualité avec les élèves et tous les partenaires de sa formation

Porter un regard réflexif sur sa pratique en vue d'ajuster à la fois les contenus et les démarches utilisés et son organisation et attitude

Modifier ses préparations et sa pratique en fonction de ses observations et ou des remarques formulées.

Maîtriser les contenus et démarches utilisés

Elaborer, mettre en oeuvre et évaluer des projets et des séquences d'apprentissage en prenant appui sur les contenus abordés dans les différentes UE

Construire des situations d'apprentissage variées qui justifient le développement de compétences, établir judicieusement les étapes de la méthodologie, veiller à une progression, organiser les activités en progression afin de développer la compétence déterminée, l'objectif visé.

Gérer la classe en utilisant à bon escient des ressources variées

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEPS1B01PS Corequis pour cette UE : PEPS2B34PS

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS2B35PSA Stages pédagogiques 120 h / 12 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 120 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS2B35PSA Stages pédagogiques 120

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le stage est une activité non remédiable.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).



Année académique 2021-2022

Domaine Éducation

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques				
Code	6_PEPS2B35PSA	Caractère	Obligatoire	
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2	
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine DEBLED (christine.debled@helha.be)			
Coefficient de pondération		120		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Prendre en charge la gestion globale d'une classe (gestion du groupe, des activités de vie de la classe,...)

Préparer, donner des activités en tenant compte des méthodologies abordées lors des cours théoriques ou des ateliers de formation professionnelle .

Pratiquer une pédagogie participative et fonctionnelle.

Avoir un regard critique sur sa pratique et prévoir des réajustements.

Prendre en charge 4 semaines de stage en ce y compris psychomotricité et religion catholique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- 1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- 2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
- 4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et aiuster, voire transformer ses pratiques
- 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- 6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- 7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- I. **C1** Dans ses écrits professionnels, l'étudiant(e) sera capable de présenter des documents correctement orthographiés et rédigés (structure, syntaxe, lexique, soin...)
- II. **C1** En stage, l'étudiant(e) utilisera un langage correct (syntaxe, articulation, prononciation) et modulera sa voix en fonction des circonstances; il complètera son langage verbal par le non verbal.
- III.C2 Dans ses écrits professionnels, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable de rédiger et de structurer des documents en respectant les consignes reçues.

- IV. **C2** En situation de pratique professionnelle, l'étudiant(e) respectera les règles de savoir-vivre et entretiendra des contacts de qualité avec les élèves et tous les partenaires de la formation.
- V. **C56** Dans un contexte professionnel, l'étudiant(e) maitrisera les contenus enseignés et les démarches utilisées.
- VI. **C56** L'étudiant(e) sera capable, dans un contexte professionnel, d'élaborer, mettre en oeuvre et évaluer des projets, des séquences d'apprentissage en prenant appui sur les contenus et démarches abordées dans les différentes unités d'enseignement.
- VII. **C7** En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer la classe en utilisant à bon escient des ressources variées.
- VIII. **C4** Dans un contexte professionnel, l'étudiant(e) portera un regard réflexif sur sa pratique en vue d'ajuster à la fois les contenus, démarches, organisation et attitude.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Préparation et mise en oeuvre d'activités se basant sur les contenus et concepts théoriques et didactiques étudiés ainsi que sur les pratiques observées..

Autoévaluation des diverses activités mises en oeuvre.

Démarches d'apprentissage

Observation et écoute avant chaque stage afin de prendre connaissance des pratiques et des habitudes du terrain.

Dispositifs d'aide à la réussite

Encadrement individualisé lors des préparations des stages

Guidance lors des ateliers de formation professionnelle

Sources et références

Notamment : les cours des disciplinaires et les AFP

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, guidance, profil attendu en stage.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages.

Évaluation de chaque stage par le conseil de classe.

Évaluation formative tout au long de l'année de formation au niveau de l'acquisition des compétences.

A l'issue de chaque de stage, une indication lettrée guidera l'étudiant dans son parcours.

L'évaluation certificative a lieu en fin d'année et se positionne à la fois sur la progression de l'étudiant ainsi que sur l'atteinte des compétences attendues en fin de formation, sous la forme d'une cote ... / 20 établie par le jury des professeurs. La non-acquisition d'une seule compétence du référentiel de compétences peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec, celui-ci se verra attribué une cote inférieure à 10/20.

Les détails du processus d'évaluation des stages figurent dans un descriptif remis aux étudiants et disponible sur la plateforme ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

F	Période d'évaluation		Stg	100	
=					

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 120

Dispositions complémentaires

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2e session, quand bien même elle est inférieure à 50%. Le stage est une activité non remédiable (article 85 RGE).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).